

Syndicat Mixte du SCOT  
du bassin de vie  
Cavaillon, Coustellet  
L'Isle sur la Sorgue

**PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL  
DU MARDI 9 DECEMBRE 2025**

**Question 0 APPROBATION DU PV DU CONSEIL SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2025**

**Question 1 DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Question 2 DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026**

L'an deux mille vingt-cinq le neuf décembre, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis en Mairie de Gordes sous la présidence de Monsieur Fabrice LIBERATO. Les convocations ont été envoyées le trois décembre deux mille vingt-cinq.

**Etaient présents :**

Félix BOREL, Fabrice LIBERATO, Jean-Pierre PETTAVINO, Etienne KLEIN, Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Sylvie GREGOIRE, Laurence CHABAUD-GEVA, Nicole GIRARD, Claude SILVESTRE, Françoise MERLE, Frédérique ANGELETTI, Patrick COURTECUISSE, Jean Paul VILMER, Richard KITAEFF, Michel NOUVEAU, Delphine CRESP-PIROLA, Patrick SINTES, Frédéric MASSIP

**Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :**

**Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :**

**Absent(s) excusé(s) :**

Claire ARAGONES, Jean-Pierre GERAULT, Gaétane CATALANO-LLORDES, Gérard DAUDET, Séverine MARIANI RENOUX, Eulalie RUS, Magalie BASSANELLI, Patricia PHILIP, Philippe BATOUX, Yves BAYON-DE-NOYER, Amélie JEAN, Pierre GONZALVEZ, Denis SERRE, André ROUSSET, Florian JACQUET,

**Secrétaire de séance :** Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD

Nombre de membres en exercice : 33

Présents : 18

Votants : 18

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Fabrice LIBERATO.  
Madame Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD est désignée Secrétaire de séance.

**QUESTION 0 : APPROBATION DU PV DU CONSEIL SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2025**

Le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025 est mis en délibéré.

Le Comité syndical,  
Délibère, et  
Par 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025.

**QUESTION 1 : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Rapporteur : Fabrice LIBERATO

**EXPOSE**

Il convient pour le Comité syndical d'approver par délibération la décision modificative budgétaire suivante sur :

- Modification du montant des amortissements afin de prendre en compte les nouveaux amortissements 2025 en prorata temporis suite au passage en M57.

DEPENSES INVESTISSEMENT	BP2025	DM1	Nouveau budget
13911 Subv Invest Etat et Ets nationaux	240,00	240,00	240,00
13912 Amts Subvention d'Equipement	7 750,00	7 750,00	7 750,00
13913 Subv Invest Département Transférées CRt	4 000,00	3 500,00	4 050,00
<b>TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections</b>	<b>11 750,00</b>		<b>12 040,00</b>
<b>TOTAL CHAP. 16 - Avances remboursable</b>	<b>0,00</b>		
202 Frais d'études	213 926,75		
<b>TOTAL CHAP. 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>213 926,75</b>		
21838 Autre matériel informatique	1 500,00		
2185 Matériel téléphonie	1 000,00		
<b>TOTAL CHAP. 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 500,00</b>		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>228 476,75</b>		<b>228 466,75</b>

DEPENSES fonctionnement	BP2025	DM1	Nouveau budget
6042 Achat prestations de Service Hébergement	3 500,00		
6064 Fournitures Administratives	1 500,00		
6156 Maintenance	1 000,00		
6161 Primes d'Assurances	2 000,00		
6184 Versements à des organismes de formation	1 000,00		
62268 Honoraires	1 500,00		
6231 Annonces et insertions	2 000,00		
6232 Fêtes et Cérémonies	1 000,00		

6237 Publications	2 000,00		
6251 Voyages et déplacements	4 500,00		
6234 Réceptions	2 000,00		
6261 Frais d'affranchissement	500,00		
6262 Frais de Télécommunication	2 000,00		
6281 Concours Divers (Cotisations.....)	7 000,00		
62878 Remboursement Autres organismes	1 500,00		
6288 Autres services extérieurs	500,00		
<b>TOTAL CHAP. 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>33 500,00</b>		
6336 Cotisation CDG CNFPT	1 500,00		
D1 012 020 64131 Rémunérations non titulaires	56 000,00		
6451 Cotisations URSSAF	16 500,00		
6453 Cotisations aux caisses de retraite	3 500,00		
6454 Cotisations aux ASSEDICS	3 500,00		
<b>TOTAL CHAP. 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>81 000,00</b>		
<b>CHAP 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>64 387,65</b>	-5 960,00	<b>58 427,65</b>
65818 Redevances pour concessions, brevets -Autres	1 000,00		
<b>TOTAL CHAP. 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 000,00</b>		
6811 Dotations aux amortissements	44 704,32	6 250,00	50 954,32
<b>TOTAL CHAP. 042 - Ordre de transfert entre sections</b>	<b>44 704,32</b>		<b>50 954,32</b>

RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2025	DDM1	Nouveau budget
001 Résultat d'investissement reporté	67 584,78		
<b>TOTAL CHAP. 001 - Résultat d'investissement reporté</b>	<b>67 584,78</b>		
<b>CHAP 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>64 387,65</b>	-5 960,00	<b>58 427,65</b>
2802 Frais études, élaborat°, modificat° docs	43 725,59	-6 170,00	49 895,59
2805 Concessions et droits similaires	63,00		
281838 Autre matériel informatique	572,81		
28185 Matériel téléphonie	342,92	80,00	422,92
<b>TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections</b>	<b>44 704,32</b>		<b>50 954,32</b>
10222 FCTVA	1 500,00		
<b>TOTAL CHAP. 10 - DOTATIONS</b>	<b>1 500,00</b>		
<b>TOTAL CHAP. 16 - Avances remboursable</b>	<b>50 000,00</b>		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>228 176,75</b>		<b>228 466,75</b>

RPC FONCTIONNEMENT	BP 2025	DDM1	Nouveau budget
002 Resultat fonctionnement reporté	79 459,97		
<b>TOTAL CHAP. 002 - RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTÉ</b>	<b>79 459,97</b>		
777 Q-part des Subvent° d'invest trans au Rt	11 750,00	290,00	12 040,00
<b>TOTAL CHAP. 042 - ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>11 750,00</b>		<b>12 040,00</b>
74718 Participation Autres	16 000,00		
747888 Participations autres organismes	117 382,00		
<b>TOTAL CHAP. 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>133 382,00</b>		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>224 551,97</b>		<b>224 631,97</b>

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

**Le Comité syndical,  
Délibère, et  
Par 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

- APPROUVE la décision modificative n°1 au budget 2025 telle que présentée ci-dessus.

## **QUESTION 2 : DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026**

Rapporteur : Fabrice LIBERATO - Président

### **EXPOSE**

Depuis la loi « Administration territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un rapport d'orientations budgétaires (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget primitif.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 août 2015 a modifié les dispositions relatives au débat d'orientation budgétaire prévues par le CGCT, notamment à l'article L.2312-1, en vue de renforcer l'information des élus locaux et la transparence en matière financière.

En outre, la loi précise les dispositions qui imposent aux exécutifs locaux de présenter aux assemblées délibérantes, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, un rapport sur lequel va s'appuyer le débat d'orientation budgétaire.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- d'être informée sur l'évolution de la situation financière du Syndicat Mixte,
- de discuter des orientations budgétaires 2026 qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif

## **1. BILAN D'ACTIVITES DE L'EXERCICE 2025**

L'année 2025 a été marquée par les points suivants :

### **REVISION DU SCOT - PLANED :**

- Finalisation du Diagnostic (phase 1),
- Finalisation de l'Etat Initial de l'Environnement (phase 1),
- Réalisation du Projet d'Aménagement Stratégique et Débat le 30 septembre 2025 en conseil syndical (phase 2),
- Lancement de la phase 3 : Réalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs.
- Montant engagé en 2025 : 66 835 € TTC, soit 38 % du marché.

### Volet DAACL (Commerce & logistique) – PIVADIS :

- Réalisation d'une enquête sur les habitudes de consommation des habitants (920 réponses),
- Réalisation du Diagnostic (phase 1)
- Réalisation de la stratégie du territoire dans le cadre de la réalisation du PAS (phase 2)
- Réalisation d'entretiens communaux pour affiner la stratégie et sa déclinaison opérationnelle au niveau du DOO (en cours),
- Montant engagé en 2025 : 21 670 € TTC, soit 52 % du marché.

### SCHEMA DIRECTEUR DES ENR

- Finalisation du SDEnR et Approbation par le conseil syndical lors de la séance du 30 septembre 2025,
- Les options 1 & 2 n'ont pas encore été mobilisées (24 660 € TTC)
- Montant engagé en 2024 : 15 990 € TTC
- Montant engagé en 2025 : 32 310 € TTC, soit un total de 48 300 € TTC
- Subvention Département de Vaucluse : 4 025 €
- Subvention ADEME : 28 175 €

### PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

- Réalisation de l'évaluation à 3 ans (en cours)

### ETUDE OCCUPATION DU SOL – ALIZE GEOMATIQUE

- Finalisation de l'étude « consommation foncière 2010/2021 » (ALIZE GEOMATIQUE), corrections menées en partenariat avec la DDT de Vaucluse pour validation des données.
- Montant inscrit au BP 2025 : 7 000 € TTC (non engagé à ce jour)

### EVENEMENTS / PARTICIPATIONS / DIVERS

- Comité régional de l'Habitat,
- Plan Départemental de l'Habitat,
- Plan Paysage du PNRL,
- Club PCAET 84,
- Révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA),
- Suivi de la Loi relative à l'Accélération de la production d'Energies Renouvelables (Zones d'accélération),
- AURAV : Club observation, Eau, ZAN
- Rencontres Nationales des SCOT (Arcachon),
- Suivi des PLU,
- Suivi des SCOT voisins (Arc Comtat Ventoux, BV Avignon, COTELUB...)
- RDV partenaires (AURAV, Université d'Avignon, Ss Préfecture d'Apt, DREAL, CCI, Luberon Sorgues Entreprendre, BTP 84, ...),
- RDV Entreprises (Froid Seda, Quadrime, Crédit Agricole, Giorgi, Théus Industries...)
- Administration du Syndicat mixte

## **2. LA MISE EN ŒUVRE DU BUDGET 2025**

Le budget 2025 a été voté par le Conseil syndical du 13 mars 2025 à Cheval-Blanc après le débat d'orientations budgétaires du 4 février 2025.

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 224 591,97 € et en section d'investissement à hauteur de 228 176,75 €. Le montant global du budget 2025 tel que voté en mars 2025 est de 452 768,72 €.

### **LES PRINCIPALES DEPENSES ET RECETTES 2025**

DEPENSES INVESTISSEMENT	BUDGET 2025	Réalisé 2025
<b>TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections</b>	<b>11 750,00</b>	<b>11 750,00</b>
<b>TOTAL CHAP. 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>213 926,75</b>	<b>134 220,00</b>
<b>TOTAL CHAP. 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 500,00</b>	<b>755,88</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>228 176,75</b>	<b>146 725,88</b>
DEPENSES FONCTIONNEMENT	BUDGET 2025	Réalisé 2025
<b>TOTAL CHAP. 011 - CHARGES A CARACTÈRE GENERAL</b>	<b>33 500,00</b>	<b>16 253,43</b>
<b>TOTAL CHAP. 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>81 000,00</b>	<b>67 767,36</b>
<b>CHAP 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>64 387,65</b>	<b>64 387,65</b>
<b>TOTAL CHAP. 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL CHAP. 042 - Ordre de transfert entre sections</b>	<b>44 704,32</b>	<b>40 704,32</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>224 491,97</b>	<b>171 737,26</b>
RECETTES INVESTISSEMENT	BUDGET 2025	Réalisé 2025
<b>TOTAL CHAP. 001 - Résultat d'investissement reporté</b>	<b>67 584,78</b>	<b>67 584,78</b>
<b>CHAP 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>64 387,65</b>	<b>64 387,65</b>
<b>TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections</b>	<b>44 704,32</b>	<b>44 704,32</b>
<b>TOTAL CHAP. 10 - DOTATIONS</b>	<b>1 500,00</b>	<b>5 423,16</b>
<b>TOTAL CHAP. 16 - Avances remboursable</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>228 176,75</b>	<b>171 737,26</b>
RECETTES FONCTIONNEMENT	BUDGET 2025	Réalisé 2025
<b>TOTAL CHAP. 002 - RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTÉ</b>	<b>79 459,97</b>	<b>79 459,97</b>
<b>TOTAL CHAP. 042 - ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>11 750,00</b>	<b>11 750,00</b>
<b>TOTAL CHAP. 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>133 382,00</b>	<b>133 382,00</b>
<b>TOTAL CHAP 75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>1,17</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>224 491,97</b>	<b>224 491,97</b>

A noter,

- Le réalisé 2025 ne prend pas en compte la Décision modificative n°1,
- Le réalisé 2025, Chapitre 012 (Charges de personnel) ne comprend pas la paie du mois de décembre 2025,
- Concernant les dépenses effectuées au chapitre 20 (Frais d'études), il a été mandaté en 2025 le montant de 134 220 €. L'écart constaté entre la prévision et le mandatement provient :

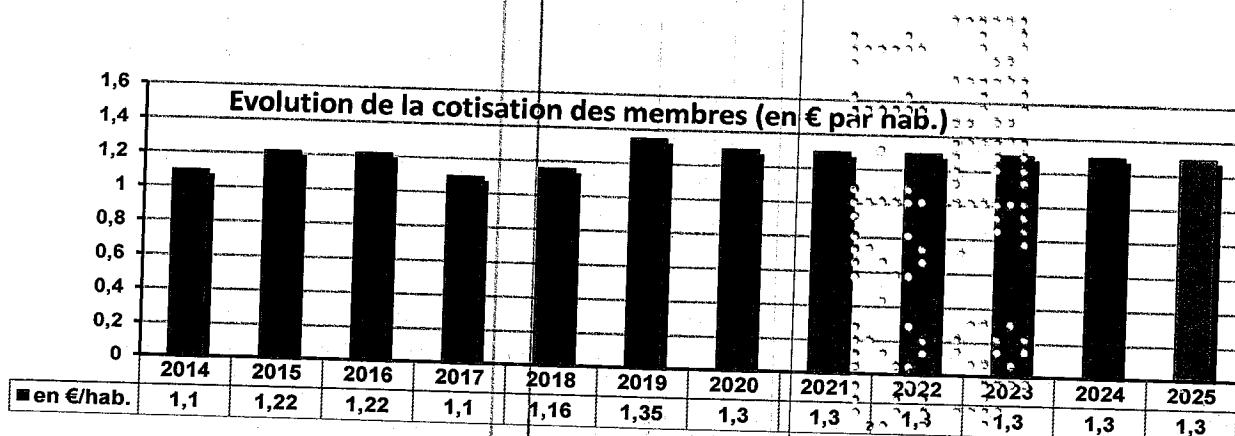
- De l'allongement du calendrier de la révision du SCOT après les élections municipales,
- De la non-mobilisation des options du SDENR en 2025 et qui devraient l'être en 2026,
- De la non-réception de la facture d'ALIZE GEOMATIQUE.

Il est à noter que le syndicat mixte a reçu une avance remboursable de 50 000 € auprès des 2 EPCI membres du syndicat mixte, à savoir :

- CA Luberon Monts de Vaucluse : 30 877 €
- CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse : 19 123 €

Une seconde tranche a été prévue pour l'exercice 2026 pour un montant total de 30 000 €. Cette tranche pourra être activée si besoin. Dans le cas contraire, le syndicat mixte procèdera au remboursement de la tranche 1 selon le tableau d'amortissement prévisionnel délibéré par le conseil syndical le 13 mars 2025.

## **AUTRES ELEMENTS D'EVOLUTION :**



## **3. BILAN SOCIAL**

### **EFFECTIF DU SCOT**

Concernant les effectifs du SCOT, la structure des effectifs demeure identique à celle des exercices précédents, sur une durée de travail fixé à 35h hebdomadaire, ne disposant d'aucun avantage en nature.

Il n'est pas prévu d'évolution de la structure des effectifs pour l'exercice 2026.

### **REMUNERATION DE L'AGENT**

La charge du personnel représente 36 % du budget fonctionnement 2025 du Syndicat mixte. Par arrêté du 10 juillet 2025 du Président, une augmentation de 150 € mensuelle a été attribuée à l'agent en Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE).

**Les recettes** seront composées principalement :

- De l'excédent de Fonctionnement
- De l'amortissement des subventions
- Des contributions des membres stables (1.30€/hab)
- Subvention DGD (14 000€)

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales*

*Vu l'avis favorable du Bureau syndical,*

Le Conseil syndical est invité à formuler ses observations

Etienne KLEIN souhaite que le syndicat mixte du SCOT assiste les communes dans la réalisation de leur rapport triennal de la consommation foncière, en application de la loi Climat & Résilience. Il demande à ce que cette activité soit rajoutée aux orientations 2026 du Syndicat mixte

Fabrice LIBERATO propose de rajouter cette activité au Syndicat mixte.

#### **PROJET DE DELIBERATION**

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à la majorité des présents

- **PREND ACTE** de la tenue du Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2026

Pour extrait conforme,  
Cavaillon, le 10 décembre 2025



**Fabrice LIBERATO**  
Président du Syndicat Mixte

**Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD**  
Secrétaire de Séance